

 <p>académie Versailles</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines</p> <p>éducation nationale</p>	<p>Ecole élémentaire Le Pré du Bourg Rue du frêne 78910 Orgerus</p>	
<p>Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 4 en date du 6 juin 2020</p>		
<p>Education Nationale</p> <p><u>Présents</u> : Directeur/ Directrice: Mme Chargé</p> <p>Enseignants :</p> <p><u>Absent(s) excusé(s)</u> : Mmes Courbaud, El Jakani, Mme Sauvageot, Mme Triguel Mme Moreau Mme Barjansky</p>	<p>Parents d'élèves</p> <p>Appels téléphoniques aux présidents des associations et à la mairie</p> <p><u>Présents</u> : Mme Amédée, Mme Riboulet, Mme Tavernier</p> <p><u>Absent(s) excusé(s)</u> :</p>	<p>Commune</p> <p><u>Présents</u> : Mme Bacou</p> <p><u>Absent(s) excusé(s)</u> :</p>

Appels téléphoniques

1 Effectifs prévisionnels / Equipe pédagogique

A ce jour les effectifs pour la prochaine rentrée sont les suivants :

Effectifs au 04/06 : CP 24 ; CE1 34 ; CE2 28 ; CM1 34 ; CM2 27 Total : 147

Concernant les effectifs des enseignants, attente des résultats du mouvement. La répartition des élèves par niveaux/classe se fera ensuite en conseil de maitres.

Les enseignants des classes de CE2, CM1, et CP/CE2 étaient nommés à titre provisoire.

Mme Houziaux réintègre l'équipe à la rentrée. Il reste deux postes pour lesquels nous n'avons pas d'information pour l'instant.

2 Bilan OCCE

Bilan financier : le compte OCCE est créditeur de 10 140,52 € au 30 avril 2020 (dernier relevé de comptes reçu). Une partie de cette somme doit être rendue aux familles dont les enfants devaient partir en classe de mer (8 687,20 €)

Comme chaque année, chaque classe a bénéficié de 150 € pour son fonctionnement.

La sortie du mois d'octobre à Rambouillet pour toute l'école a été financée par l'OCCE (transport 1299 € + visite 1168 € = 2467 €)

Les photos de classe ont rapporté 3 276 € - 1 897,5 € (règlement au photographe) : 1 378,5 € à l'école

Le concours Kangourou a été payé mais non réalisé. Il devait avoir lieu le jeudi 19 mars. Nous avons reçu les sujets et pensons les faire à la rentrée. Cela nous paraissait très compliqué de gérer la passation de l'épreuve à distance et en présentiel ou pour la remplaçante de Mesdames Moreau et Triguel.

Classe découverte : les parents ont donné 239,60 € pour le voyage. Nous avons envoyé en acompte 8961,6 € au voyageur. Après moult échanges plus ou moins musclés et grâce à l'aide du responsable OCCE, le voyageur nous a rendu 4950 € (somme conclue avec le responsable OCCE qui transmet notre dossier à l'assurance MAE dont l'OCCE dépend). La différence doit être réglée par la MAE (4011,6 €).

Nous allons pouvoir rendre à chaque famille la somme de 163,9 €, ce qui correspond à plus de 2/3 de la somme globale. Dès que nous aurons la différence, nous ferons un second chèque aux familles. Il nous restera 75,7 € à leur rembourser.

Dès que Madame Courbaud sera en possession des chèquiers qu'elle a commandés, elle enverra les chèques aux familles.

3 Bilan sur la période de confinement COVID 19

Le 13 mars au soir l'école fermait pour une longue période du fait du COVID19. Le 16 mars une partie de l'équipe enseignante étaient réunie pour la mise en place du travail à distance.

Excepté les problèmes de connexion qui ont entravé la bonne marche des opérations, la création des 6 classes sur le site toutemonannée s'est faite le 16 mars. Des courriers ont été envoyés ainsi que des mails pour donner les codes d'accès aux différentes classes à chaque famille.

Le 16 mars nous nous sommes assurées de la possibilité pour chaque famille d'avoir accès à une messagerie électronique. Appel donné aux familles qui n'avaient pas transmis leurs adresses mails à la direction.

En fin de semaine toutes les familles avaient eu accès au moins une fois au travail envoyé par les enseignantes. L'adresse mail de l'école a également été utilisée en cas de problème.

Chaque classe a ensuite trouvé son rythme de travail et les familles se sont habituées au site de leur classe.

Les retours des familles ont été inégaux, mais le site permettait aux enseignants de vérifier l'accès régulier au travail envoyé.

Pendant les vacances d'avril, certains élèves sur proposition des enseignantes ont pu bénéficier de quelques heures de soutien scolaire en visio.

Le travail des directrices, équipes enseignantes et de la mairie a été considérable afin de faire une proposition à l'inspection pour un retour à l'école dans le respect du protocole sanitaire qui nous était imposé. Ce travail s'est fait et a évolué en tenant compte du retour au sondage auprès des familles. Ce sondage (148 réponses sur 149) a permis de faire ressortir la grande satisfaction des familles sur le travail à distance avec leur enseignant et du souhait de plus de 64% des familles de continuer le travail à distance au 12 mai.

Depuis le 12 mai des groupes d'élèves dont l'effectif reste inférieur à 15 ont repris le chemin de l'école. Dans l'ensemble, les élèves acceptent bien les gestes barrières et le lourd protocole sanitaire imposé. Ils sont contents de retrouver leur classe et leur maîtresse.

Cependant, ce protocole ne peut convenir à l'ensemble des enfants...

L'équipe va proposer au DASEN un avenant à l'organisation actuelle afin de pouvoir proposer un accueil en petit groupe et sur une demi-journée aux élèves qui ne reprendraient pas jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Afin de rassurer toutes les familles, une remise à niveaux de tous les élèves sera faite à la prochaine rentrée et les programmes seront ajustés jusqu'aux vacances de la Toussaint.

4 Travaux dans l'école pendant l'été

Je souhaite adresser un grand merci à Eric Lemoine qui s'est montré disponible et aidant pour toute la mise en place de la signalétique imposée par le protocole sanitaire.

Au maire, Mme Bacou, Mme Chirade et à Mme Blanchard ainsi qu'à son équipe pour leur écoute et leur adaptabilité dans toutes les contraintes qui nous ont été imposées.

Sans cette mobilisation, la réouverture de notre école n'aurait pu se faire dans de bonnes conditions.

Travaux par ordre de priorité /Demandes du conseil d'école du 27 janvier

- Prévoir une petite rampe d'accès pour la classe de CM2 (couvrir les 3 marches) afin que cette classe soit accessible aux personnes handicapées.
- Les sanitaires dans les 2 bâtiments, trop vétustes à refaire (point vu en conseil d'école).
- Dans les WC handicapés de la cour aux cailloux, il n'y a pas de sèche-mains.

- Peintures de la classe de CE2, bâtiment rue du frêne.
Demande du 6 juin
- Pose d'une alarme dans le bâtiment de la cour aux cailloux.

Ces demandes sont en attente d'une réponse de la mairie.

5 Equipement informatique de l'école

La période que nous venons de traverser fait ressortir le problème de notre équipement informatique. L'ensemble des TNI (excepté le plus récent) ne fonctionne pas correctement. Mauvaise visibilité, problèmes de connexion récurrents, cadrage impossible...

La classe mobile ne nous permet plus de mener les activités B2i correctement. Les interventions récurrentes de M. Chassagne n'y changent rien... les ordinateurs devraient passer au moins en révision complète (installation et/ou mises à niveau des logiciels : traitement de texte, navigateur...) pour faire peau neuve.

Le parc a besoin d'être renouvelé dans son ensemble.

Il serait souhaitable que chaque TNI fonctionne avec un PC portable que l'enseignante pourrait emmener chez elle en cas de besoin.

Des aides sont peut-être possibles de l'Etat ou la Région suite à cette pandémie ??

Date de la rentrée scolaire: le mardi 1er septembre

Signature du président du conseil d'école

CHARGE Martine

Signature du secrétaire de la séance